

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Préavis N° 09/2018

Demande de crédit de CHF 155'000.-- TTC, pour le déplacement et la réhabilitation du collecteur « Centre, N°60 » sur les Communes d'Echichens et de Morges.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de : Mmes Mélangy Blanchard, Morges
Sara Speckinger, Chigny
MM. Christophe Cartier, Ecublens
Alain Golay, Denges
Oscar Gros, Echichens, Président-rapporteur

s'est réunie le mercredi 7 novembre 2018 à 18h30, dans les locaux de l'ERM, pour examiner le préavis N° 09/2018.

Monsieur Tony Reverchon, Directeur de l'ERM, Monsieur Salvatore Guarna, membre du Comité de direction et Mme Dominique Mathey, Responsable du réseau des collecteurs et des STREL à l'ERM, étaient présents pour nous accueillir et nous présenter le préavis.

Nous les remercions pour leurs explications très complètes et le temps qu'ils nous ont accordés.

Constat

Lors de la réfection de la route RC 75, giratoire Marcelin – Echichens, avec Mobilité Douce, il serait judicieux de remplacer les conduites d'eaux usées le long de la route, et des 3 travées de la chaussée, qui se trouvent dans un état moyen.

Il s'agit de travaux impératifs, afin d'éviter de rouvrir la chaussée dans quelques années.

Descriptif des travaux

Le nouveau collecteur sera en polypropylène (PP) avec un revêtement enrobé, sur une longueur d'environ 165 mètres, avec des réparations ponctuelles côté Jura.

Les 3 travées de la chaussée seront entièrement changées.

Coût des travaux et financement

Coût total des travaux	CHF 155'000.--
Participation de l'ERM	CHF 23'250.--
Solde à la charge de la Commune Echichens	CHF 131'750.--

Aucune subvention de l'Etat

Préavis de la Commission

Après discussion, c'est à l'unanimité que la Commission approuve la demande de crédit du Comité de direction.

Conclusions

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 09/2018 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de CHF 155'000.-- TTC, pour le déplacement et la réhabilitation du collecteur « Centre, N°60 » sur les Communes d'Echichens et de Morges,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix.

Au nom de la Commission
Le président rapporteur

Oscar Gros

Echichens, le 13 novembre 2018